



24.3068

MOTION

Diminution de la charge administrative dans l'agriculture. Passer de la parole aux actes!

Déposé par:



FREYMOND SYLVAIN

Groupe de l'Union démocratique du Centre
Union Démocratique du Centre

Rapporteur(s) : SOMMARUGA CARLO

Date de dépôt: 29.02.2024

Déposé au: Conseil national

Etat des délibérations: Fin des discussions en commission du Conseil des Etats

TEXTE DÉPOSÉ

Le Conseil fédéral est chargé de prendre des mesures pour diminuer et simplifier la charge administrative dans l'agriculture. La charge administrative dans l'agriculture augmente d'année en année et cela malgré des annonces de futures simplifications lors de chaque nouveau cycle de politique agricole. Il faut maintenant passer des paroles à l'acte!

DÉVELOPPEMENT

Le monde paysan se plaint depuis longtemps d'être victime d'une bureaucratie qui ne cesse d'augmenter. Chaque année ou presque, les exploitants agricoles doivent mettre en vigueur de nouvelles directives qui nécessitent des adaptations sur leur exploitation et augmentent la charge administrative et les contrôles qui en découlent. Cette situation est difficile à gérer pour de nombreuses exploitations agricoles, en plus d'une charge de travail supplémentaire elle fait peser une très forte pression sur les épaules des agriculteurs et leur famille. Les différentes annonces de futures simplifications lors de l'élaboration de chaque nouveau cycle de politique agricole ne se reflètent pas du tout sur le terrain. Il semble plutôt que le fossé entre les autorités chargées d'élaborer les différentes mesures et les agriculteurs se creuse toujours plus!

AVIS DU CONSEIL FÉDÉRAL DU 01.05.2024

La motion **22.4251** « Rapport sur l'orientation future de la politique agricole. Concrétisation de la ligne stratégique » charge notamment le Conseil fédéral de simplifier les instruments et de réduire la charge administrative. D'ici fin 2027, le Conseil fédéral transmettra au Parlement un message à ce sujet. En parallèle, il examine continuellement des possibilités d'allègement administratif pour les exploitations dans le cadre de la législation agricole en vigueur.

PROPOSITION DU CONSEIL FÉDÉRAL DU 01.05.2024

Adoption

CHRONOLOGIE

14.06.2024 CONSEIL NATIONAL Adoption

COMPÉTENCES

COMMISSIONS CHARGÉES DE L'EXAMEN

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DES REDEVANCES CONSEIL NATIONAL
COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DES REDEVANCES CONSEIL DES ÉTATS
N/A

AUTORITÉ COMPÉTENTE

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE (DEFR) ([HTTPS://WWW.WBF.ADMIN.CH/WBF/FR/HOME.HTML](https://www.wbf.admin.ch/wbf/fr/home.html))

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CONSEIL PRIORITAIRE

Conseil national

COSIGNATAIRES (13)

ADDOR JEAN-LUC AMAUDRUZ CÉLINE BLÄSI THOMAS BUFFAT MICHAËL BÜHLER MANFRED CALAME DIDIER GOLAY ROGER KOLLY NICOLAS
NICOLET JACQUES PAHUD YVAN RIEM KATJA SORMANNI DANIEL STETTLER THOMAS

DOMAINES (3)

Agriculture Emploi et travail Politique d'Etat

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
BULLETIN OFFICIEL